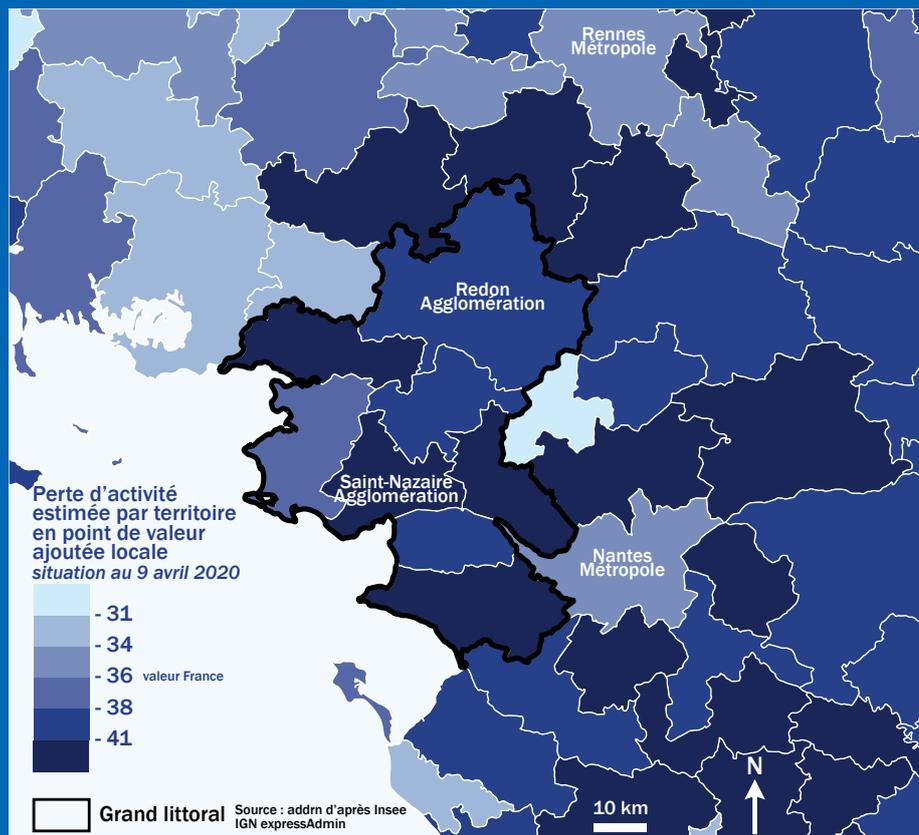


ÉDITION
SPÉCIALE

covid : impact économique majeur



La crise sanitaire du covid-19 provoque un bouleversement économique majeur à l'échelle mondiale. Pour mieux prendre la mesure de ces conséquences, l'Insee publie bimensuellement un point de conjoncture évaluant les incidences économiques de cette crise sanitaire. Les chiffres recensés donnent à voir les contours d'une crise sans précédent. Activités des entreprises, exportations, consommation des ménages, tous les indicateurs sont en diminution. Pour le seul premier trimestre, l'Insee évalue un recul du volume du Produit intérieur brut (PIB) à 5,8 % ; une baisse sans précédent et plus forte que celle consécutive à la crise de 2008 ou aux évènements de mai 1968.

Dans l'économie réelle, ce ralentissement se traduit par un chômage partiel concernant près de 13 millions de salariés en France selon les estimations de la Dares du 20 mai. Malgré les mesures de soutien à l'économie de premières estimations envisageait une hausse des défaillances d'entreprises entre 8 % et 15 % pour l'année 2020¹. Est-il possible de transposer ces grandes tendances nationales à l'échelle de la Loire-Atlantique ? Comment évaluer les premières conséquences de cette crise sur l'économie réelle ? Comment mieux décliner ces tendances selon les spécificités de l'écosystème local ?

¹ Plusieurs sociétés d'assurance-crédit, en charge du recouvrement commercial des sociétés, ont délivré de premières estimations de l'augmentation de la défaillance des entreprises : Euler Hermes prévoit une hausse de 8 % pour 2020 tandis que la Coface envisage une croissance de 15 %.

des pertes d'activité différenciées

Dans ses études, l'Insee a mesuré la baisse d'activité entre une semaine ordinaire et les semaines de confinement puis celles post-confinement. Cette mise en perspective souligne la vulnérabilité différenciée des secteurs de l'économie française.

Les prévisions estiment que les pertes d'activité sont les plus fortes dans la construction, l'industrie et les services marchands. Durant le confinement, ces secteurs ont subi un arrêt total de leur activité. Depuis la fin du confinement, leur reprise est progressive et se fait dans le cadre de protocoles sanitaires stricts qui reconfigurent leur fonctionnement quotidien. Pour les services non marchands et l'agriculture, sylviculture et pêche les baisses sont moins prononcées. Durant le confinement et encore aujourd'hui, ces activités ont fonctionné pour assurer une continuité de services ou ont vu leurs modes de fonctionnement remaniés par le télétravail.

À l'échelle nationale, au total, et compte tenu du poids de chacune de ces branches dans la structure de l'économie française, la perte

Estimation de la perte d'activité et contribution à la baisse dans le PIB, Insee 7 mai 2020

Branche d'activité	Part dans le PIB	Perte d'activité par rapport à la normale	Contribution à la perte d'activité économique (en points de PIB)
Agriculture, sylviculture et pêche	2 %	- 13 %	- 0.2
Industrie	14 %	- 38 %	- 5.0
Construction	6 %	- 75 %	- 4.0
Services marchands	56 %	- 36 %	- 20.0
Services non marchands*	22 %	- 14 %	- 3.0
Ensemble	100 %		- 33.0

Lecture : les activités industrielles qui représentent 14 % du PIB français ont vu leur activité baisser de 38 % ce qui contribuera à une perte d'activité économique de 5.0 points de PIB (0,38 x 0,14).

*: selon l'Insee, les services non marchands concernent les domaines de l'éducation, de la santé, de l'action sociale et de l'administration.

d'activité a été estimée à 36 points de pourcentage au début du mois d'avril. Tout au long du confinement, les services marchands, l'industrie et la construction ont principalement contribué à cette perte. Dans la dernière publication de l'Insee du 7 mai 2020, la baisse d'activité s'est réduite pour atteindre 33 points ce qui traduit la reprise progressive des activités dans l'économie française.

À plus long terme, la sensibilité des secteurs à la crise sanitaire s'appréciera selon les possibles effets de report. En raison de l'épargne

forcée des ménages et des entreprises tout au long de ce confinement, il est possible d'envisager un rattrapage économique total ou partiel lié à une surconsommation post-crise. Cette perspective, encore à l'état d'hypothèse, sera néanmoins un vecteur supplémentaire de disparités sectorielles. Pour exemple, les services marchands (tourisme, soins à la personne, aux entreprises, etc.) ne bénéficieront pas d'un report économique ; le potentiel d'activité perdu se traduira par une perte nette à la fin de l'exercice comptable.

à lire ou à relire

Point de conjoncture du 26 mars 2020, Insee

Depuis le 26 mars 2019, l'Insee publie un point de conjoncture pour évaluer les incidences économiques liées à l'épidémie de covid-19. Ce point de conjoncture est actualisé tous les 15 jours dans le but d'affiner les estimations et mieux comprendre la situation économique de la France.

[Accéder aux points de conjoncture de l'Insee](#)



Point de conjoncture du 26 mars 2020

À l'occasion de la parution des enquêtes de conjoncture de mars 2020, l'Insee publie une première estimation de la perte d'activité économique liée à la crise sanitaire en cours.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 26 MARS 2020

Sommaire

Page 1 – Introduction du directeur général de l'Insee
Page 2 – Prévisions sur les enquêtes de conjoncture relatives au mois de mars 2020
Page 4 – Première estimation de la perte d'activité économique liée à la crise sanitaire en cours

Introduction de Jean-Luc Tavernier, directeur général de l'Insee

Il y a dix jours, l'Insee a fait savoir par communiqué de presse que la Note de conjoncture de mars était émise et que l'Institut se donnait pour objectif de faire une évaluation de la situation économique toutes les deux semaines.

C'est aujourd'hui jeudi 26 mars que nous publions une première évaluation, en même temps que nous publions, comme chaque mois, les résultats des enquêtes de conjoncture.

Ces enquêtes sont en forte baisse, mais elles ne suffisent pas à prendre la mesure de la chute d'activité puisque les réponses des entreprises ont été pour la plupart collectées avant le début du confinement.

Nous avons donc eu recours à d'autres sources d'informations, parfois quantitatives, parfois uniquement qualitatives, et à des méthodes inhabituelles.

Nous avons bénéficié pour ce faire du soutien et de l'aide d'organismes très divers que je tiens à remercier : la Banque de France, le Groupement Cartes bancaires CB (toutes les entreprises et fédérations professionnelles qui ont transmis des informations via la Direction générale des entreprises, France Industrie, le Medef et Rewecond, ainsi que l'OFCE. Et nous pensons être en mesure de donner un ordre de grandeur de la perte d'activité, instantané, par rapport à une semaine normale, par rapport à ce que nous aurions pu attendre.

J'ai cependant hésité avant de donner mon feu vert, pour deux raisons.

La première, c'est qu'il peut apparaître dérisoire de mesurer l'activité économique quand la préoccupation première est d'endiguer une catastrophe sanitaire. Le temps est au suivi de l'épidémie et à l'expertise de santé publique, certains pourraient être choqués de l'attention qui est également portée aux grands secteurs économiques. Cependant, il me semble indispensable de mesurer le choc que connaît l'économie, indispensable aux décideurs, indispensable aux acteurs économiques. Et même si l'Institut statistique devait rester muet, d'autres avanceraient de toutes façons leurs estimations.

La seconde, c'est qu'un statisticien républicain à donner un résultat dont il n'est pas suffisamment assuré. Et c'est peu de dire que ce que nous présentons aujourd'hui est fragile, susceptible d'être révisé. D'abord parce que nos méthodes dans une telle situation ne sont pas éprouvées : c'est inédit dans l'histoire de l'Insee. C'est fragile aussi parce que la situation elle-même est très évolutive : dans certains secteurs

Contact : Bureau de presse de l'Insee – bureau-de-press@insee.fr

localement, des territoires différemment fragilisés

À l'échelle de la Loire-Atlantique la perte d'activité, exprimée selon une valeur ajoutée locale, a été estimée à -38 points au 9 avril. Au fil des semaines, l'activité est légèrement remontée ; la baisse est désormais de -34 points. La structure économique du département laisse présager une baisse plus importante que celle calculée à l'échelle nationale. Les branches d'activité parmi les plus vulnérables sont aussi les plus présentes sur le territoire : la construction, l'industrie et les services marchands. En outre, des disparités de vulnérabilité apparaissent entre les territoires selon les caractéristiques de leur structure économique.

- Arc-Sud-Bretagne et Saint-Nazaire Agglomération se positionnent comme les intercommunalités les plus affectées sur le territoire d'observation de l'addrn. Ces intercommunalités partagent cette fragilité en raison de la forte présence d'activités industrielles. À Saint-Nazaire Agglomération, les secteurs de la cokéfaction et du raffinage ou la fabrication de matériels de transport contribuent le plus à la baisse d'activité. À Arc-Sud-Bretagne, en complément de la vulnérabilité du tissu industriel, c'est celle de la construction qui explique la fragilité du territoire.
- À des niveaux différents Pornic Agglo - Pays de Retz et Cap Atlantique sont exposées à une forte baisse d'activité dans la branche des services mar-

Évolution de la vulnérabilité des territoires à la crise économique

Territoire	Perte d'activité par territoire au 9 avril (en points de valeur ajoutée locale)*	Perte d'activité par territoire au 23 avril (en points de valeur ajoutée locale)	Perte d'activité par territoire au 7 mai (en points de valeur ajoutée locale)
Arc Sud Bretagne	-45	-42	-40
Saint-Nazaire Agglomération	-44	-43	-40
Pornic Agglo Pays de Retz	-42	-40	-38
Estuaire et Sillon	-42	-40	-38
Redon Agglomération	-40	-37	-35
Pontchâteau St-Gildas-des-Bois	-40	-37	-35
Sud Estuaire	-39	-36	-34
Cap Atlantique	-38	-36	-35
Territoire ADDRn	-42	-40	-38
Pôle métropolitain	-37	-36	-34
Nantes Métropole	-35	-34	-32
Loire-Atlantique	-38	-36	-34

Les modalités de calcul des baisses d'activité ont été affinées par rapport à la première édition du baromètre spécial Covid publié par l'addrn et induisent une reconfiguration des résultats.

* : classement des intercommunalités par ordre décroissant pour le territoire d'observation de l'addrn

chands. Confirmant l'importance du tourisme dans l'économie, ce sont les secteurs du commerce et de l'hébergement et de la restauration qui contribuent le plus à la diminution globale des activités.

- La fragilité d'Estuaire et Sillon repose principalement sur les baisses d'activité dans les branches des services marchands et de l'industrie.
- Redon Agglomération, Pays de Pontchâteau St-Gildas-des-Bois et Sud Estuaire partagent des baisses d'activité similaires tout juste supérieures à

la moyenne départementale. Cette vulnérabilité moindre résulte de la place secondaire des services marchands dans la structure économique de ces intercommunalités.

Le Pôle métropolitain Nantes-Saint-Nazaire subit une baisse d'activité équivalente à celle du département. Nantes métropole apparaît comme le territoire le plus robuste de Loire-Atlantique. Cette singularité repose sur la plus forte présence de secteurs qui se sont reconfigurés par le télétravail comme le secteur public ou celui de l'information et communication.





mesurer l'effet structurel de la crise

Mesurer les effets de la crise à l'échelle des intercommunalités suppose d'opérer un changement d'échelle pour observer des tendances nationales selon les spécificités de l'économie locale. Cette mise en perspective revient à appliquer les baisses d'activité calculées par l'Insee aux poids des secteurs dans l'économie des territoires afin de calculer des taux de croissance localisés. Le cumul de ces taux, pour tous les secteurs d'un même territoire, définit la baisse d'activité dite structurelle car elle dépend de la structure économique locale et des effets de spécialisation. Cette mesure permet de comparer, en fonction de leurs caractéristiques, la vulnérabilité ou au contraire la solidité des territoires face à la crise.

Pour mettre en application cette méthodologie, l'enjeu central est de déterminer la place de chaque secteur dans l'économie des territoires. À une échelle intercommunale, seules les données sur l'emploi apparaissent fiables pour apprécier le poids des différents secteurs dans l'économie. Toutefois les contributions à la perte d'activité calculées par l'Insee sont basées sur le PIB. Or le rapport entre la valeur ajoutée de chaque secteur, identifiée par le PIB, et l'emploi n'est pas identique pour chaque secteur. Pour passer de l'un à l'autre, il est nécessaire d'appliquer un facteur de pondération qui correspond au rapport obtenu entre le poids d'une activité dans le PIB national et le nombre d'emplois total de ce même secteur en France. Ce facteur de pondération permet d'estimer une valeur ajoutée locale.

Pour tous les secteurs, ce facteur reste dans un intervalle resserré entre 0,55 et 4,75. Seules les activités immobilières se démarquent en pointant à 12,50 en raison de la valeur ajoutée générée par les loyers implicites.

Les données sur l'emploi mobilisées sont celles issues de la base Clap de 2015. Malgré leur ancienneté, ces informations retranscrivent finement la répartition des emplois par secteur. Cette précision différencie la base Clap de la source Acoess de 2018 dont le périmètre ne couvre pas les services non marchands et l'agriculture, la sylviculture et la pêche. Or, pour obtenir le plus juste calcul de l'effet structurel de la crise, il est nécessaire de mobiliser la plus fine répartition des emplois par secteurs, une caractéristique propre à la base Clap.

Les résultats obtenus sont à interpréter avec une réelle prudence. Tout d'abord l'Insee souligne la fragilité des méthodes employées et celle de résultats qui restent encore très prévisionnels. Une autre limite repose sur l'échelle de réflexion qui se fait sur des secteurs agrégés supprimant toute finesse d'analyse à l'égard de potentielles spécialisations économiques. Enfin, la baisse totale des activités ne prend pas en compte des caractéristiques de l'écosystème économique local qui pourraient atténuer les effets de la crise ou au contraire les accentuer.

addrn

agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire

Rédacteur en chef : Antoine Delmas

Comité de rédaction :

Gaëtan Gaborit, Marie Pouplet,

Claude Maillère

Conception graphique :

Sandra Biguet

Cartographie : Gaëtan Gaborit

Responsable de publication :

Pierre Vionnet

Dépôt légal : 2^e trimestre 2020

Site web : www.addrn.fr